



GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

DES NOUVELLES DU RESEAU

Appel à projets 2010 du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP) de Guyane.

L'appel à projets du REAAP vise à développer des actions s'adressant à toutes les familles. Ces actions doivent permettre aux parents d'assumer pleinement leur rôle éducatif et valoriser leur compétences. L'appel à projets est financé par 5 co-financeurs : la DSDS, la DRIV, la CAF, la DRDFE et l'ADI. En 2009, le financement des projets du REAAP de Guyane représentait environ 177.000 euros.

Pour l'année 2010, le REAAP de Guyane souhaite soutenir prioritairement les projets axés sur :

- La prévention et l'appui aux familles les plus fragiles notamment les jeunes mères et les mères célibataires en grandes difficultés.
- La coparentalité et l'aide aux parents en conflit ou en voie de séparation.
- Les actions avec les pères.
- Les liens parents enfants.
- Le soutien aux parents d'adolescents et de préadolescents.
- La facilitation des relations entre les familles et l'école, mobilisation autour du respect de l'obligation scolaire.

La date limite de dépôt des dossiers est le **31 mars 2010**. Les dossiers sont à télécharger sur le site du CRPV.

*Pour plus d'informations contacter Marianne REYDELLET DSDS 05 94 28 74 28
marianne.reydellet@sante.gouv.fr ou Line MONLOUIS DEVA DRDFE 05 94 39 47 43.*



« Faciliter l'accès aux soins dans les quartiers »

Le constat que les professionnels médicaux et paramédicaux sont en sous effectif dans les quartiers prioritaires de Matoury a été confirmé à l'occasion du diagnostic local de santé, réalisé en 2009. Les travaux de l'Observatoire Local des Territoires du CRPV sur la répartition des professionnels de la santé ont par ailleurs confirmé cet état de fait.

La conséquence est que les populations les plus démunies sont exclues de facto du système de santé. L'éloignement des structures d'aide et de soins concoure à la dégradation de l'état de santé des personnes. C'est pourquoi il est urgent de rapprocher les populations les plus précaires du système de soins.

C'est la vocation première de la **permanence d'accès aux soins (PASS)** de l'hôpital de Cayenne, située dans le quartier de Balata-Abriba. Elle propose un accueil quotidien pour tout ce qui concerne l'accès et l'ouverture des droits (sécurité sociale, etc.) et deux fois par semaine, des permanences médicales et

infirmières, les mardis et vendredis.

A partir du mois de mars 2010, des consultations spécialisées vont démarrer dans les locaux de la PASS :

Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois de 9h à 15h : une **consultation « grossesses »** assurée par la sage-femme, Mme Perrine VILA GONZALES, de la PMI de Matoury. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la PMI ou de la PASS.

Tous les deuxièmes jeudis du mois : une **consultation « nutrition »** assurée par une conseillère en nutrition de 9h à 15h. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la conseillère en nutrition ou de la PASS.

Pour tout renseignement :

PASS de Balata-Abriba, rue des Caraïbes (face au terrain de foot) – 05 94 28 46 41

PMI de Matoury – 05 94 35 60 84

Mme SUBIGER, conseillère en nutrition – 06 94 23 93 94

12 rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

E-mail : crpvguyane@gmail.com

OLT : olt.crpvguyane@gmail.com

reseau.crpvguyane@gmail.com

secretariat.crpvguyane@gmail.com

AGENDA

Du 1er au 7 avril, semaine du Développement durable. Programme de la Guyane <http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/?page=moteur>

Du 3 au 10 avril, 2ème Festival des cultures urbaines, Saint Laurent du Maroni.

22 avril à 10h, Présentation de l'évaluation des CUCS. Auditorium de Rémire-Montjoly.

EN LIGNE

Circulaire d'orientations pour l'utilisation des crédits du FIPD pour l'année 2010.

Circulaire du 17 février 2010 relative aux diagnostics de Gestion Urbaine de Proximité dans le cadre de Dynamique Espoir Banlieues.

Prévenir la délinquance des jeunes : un enjeu pour demain. Rapport de Jean-Yves RUETSCH pour le Secrétaire d'Etat à la Justice.

Ensemble la Ville n°2 mars 2010, le magazine des acteurs de la ville.



A NOTER

Jeannette BOUGRAB présidente du CA de l'ACSE nommée présidente de la HALDE.

La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience. INJEP, Février 2010. Disponible au CRPV.

Séminaire « Santé et Migrants »



Plus d'une centaine de personnes étaient présentes au séminaire 'Santé et migrants' organisé par les associations AIDES, COMEDE et Guyane Promo Santé (GPS) le 4 mars 2010 au Conseil Régional. Cette rencontre avait pour but de permettre aux différents acteurs concernés (associatifs, élus, institutionnels, etc.) d'échanger autour des enjeux de la santé et des migrants en Guyane afin de renforcer les synergies dans ce domaine.

Ce séminaire a été programmé dans le cadre de la venue du COMEDE en Guyane pour animer une **formation sur la prise en charge médico-psycho-sociale des migrants/étrangers en situation précaire**. Cette formation avait déjà été proposée en 2008 à Cayenne et à Saint-Laurent du Maroni. Les deux sessions de formations, auxquelles 40 personnes ont participé, ont été suivies d'une table ronde à Kourou. Nourris par cette expérience réussie, le COMEDE et Guyane Promo Santé ont souhaité renouveler cette action de formation et d'ateliers d'échanges.

Ainsi, la même formation a été reconduite en février/mars 2010 à Cayenne et Saint-Laurent du Maroni. Animée par M. Didier MAILLE, responsable du service social et juridique, et Pascal REVAULT, médecin coordinateur du COMEDE, cette formation a laissé une large place à l'expérience et aux savoirs des 38 participants en vue de l'élaboration d'outils utiles à leurs pratiques. En outre, à la suite de chaque session de formation, **un temps d'échanges réunissant les acteurs formés par le COMEDE à la prise en charge médico-psycho-sociale des migrants en 2008 et 2010**, a été proposé à Saint-Laurent du Maroni puis à Cayenne. Ces groupes de travail ont réunis 22 participants à Saint-Laurent et 18 participants à Cayenne. L'objectif était de construire un plan d'actions visant à améliorer, en Guyane, l'accès des migrants à la prévention et aux soins. Les rapporteurs de ces groupes de travail ont restitué les propositions formulées par chaque groupe au cours du séminaire du 4 mars 2010 à Cayenne.

La formation animée par le COMEDE a coïncidé avec le **voyage d'étude en Guyane et au Suriname de parlementaires français sur le thème « Migrations, tuberculose et VIH »**, organisé par AIDES et Avocats *Pour la Santé dans le Monde* (du 3 au 7 mars). Il a ainsi été décidé de se saisir de cette opportunité pour apporter un éclairage sur les problématiques du VIH/sida et de la tuberculose.

Selon le Dr. Pascal REVAULT du COMEDE, « *les inégalités de santé en général sont à mettre en rapport, en partie au moins, avec des situations sociales et économiques plus défavorisées et un isolement social plus important [...] L'absence d'interprétariat, le nonaccès au logement, l'isolement relationnel, l'absence de protection maladie et de droit au séjour, comme les difficultés d'alimentation et d'accès géographique au système de santé sont des facteurs de risque clé interdépendants de l'état de santé des étrangers/migrants, particulièrement associés aux déterminants sociaux de la santé. Pourtant ce sont davantage les obstacles*

d'accès aux soins, les interprétations restrictives de la loi, voire des erreurs de droit, les discriminations dans le traitement des personnes, le morcellement des acteurs du soin et l'hétérogénéité des pratiques, qui ressortent de nos échanges avec les professionnels des domaines sanitaires et sociaux en Guyane. »

Un certain nombre de propositions de solutions ont émergé, particulièrement **une meilleure coordination des actions en interdisciplinarité, un soutien technique et juridique aux acteurs et le développement des compétences des usagers.**

Au regard de l'intérêt des professionnels pour la formation, du nombre de personnes ayant répondu présentes au séminaire et de leur niveau de satisfaction, la motivation, l'enthousiasme, et l'intérêt des différents acteurs autour de cette thématique est indéniable. La moitié des participants au séminaire étaient issus du monde associatif et les collectivités territoriales et structures hospitalières étaient bien représentées. Près de 90% des personnes ayant répondu au questionnaire d'évaluation indique que le thème 'Santé et migrants' est une priorité pour leur structure et souhaite qu'une suite soit donnée. Guyane Promo Santé propose son appui aux acteurs pour apporter des réponses concrètes aux besoins des migrants en termes d'**accès à la prévention et aux soins.**

Les actes du forum seront disponibles prochainement sur les sites de GPS et du CRPV Guyane.

Bibliographie :

- AIDES, *Les droits des étrangers malades en Guyane*, octobre 2009.
- COMEDE, *Prise en charge médico-psycho-sociale, guide pratique destiné aux professionnels*, diffusé par l'INPES, 2008. Voir aussi : www.comede.org.
- JOLIVET, J. LEBAS, P. CHAUVIN, *Migrations et soins en Guyane*, Agence Française de Développement (AFD), décembre 2009.



AIDES est une association nationale créée en 1984 par des personnes touchées par le virus du sida. Elle développe des missions de prévention, de soutien et de défense du droit des personnes.

Le Comité médical pour les exilés (COMEDE) anime depuis plus de 30 ans un centre de santé en région parisienne et est confronté quotidiennement aux difficultés d'accès aux soins et d'accompagnement des populations étrangères en grande vulnérabilité.

Guyane Promo Santé (GPS) est un centre de ressources en éducation et promotion de la santé avec des activités documentaires, de conseils méthodologiques, de formations et d'ateliers d'échanges entre acteurs.

Pour tout renseignement :

Guyane Promo Santé — www.gps.gf ou 05 94 30 13 64.

Fadela AMARA veut mieux articuler les dispositifs de l'Education nationale et de la Politique de la ville pour les futurs CUCS.

Le Sénat a publié un rapport d'informations relatif à l'enquête de la Cour des Comptes sur les articulations entre les dispositifs de l'Education nationale et de la Politique de la ville dans les quartiers sensibles. La Politique de la ville s'impose aujourd'hui comme le partenaire incontournable de l'Education nationale avec 115 millions d'euros affectés à la Réussite éducative en 2009. Fadela AMARA partage en majorité les conclusions du rapport. *"Au regard des conclusions de l'enquête de la Cour des comptes, c'est le caractère aléatoire de l'accès aux différents dispositifs d'interventions éducatives dans les quartiers sensibles, qu'il résulte de la rigidité du zonage territorial de la Politique de la ville, des différences d'implication des collectivités territoriales ou du principe d'une participation des enseignants et des élèves reposant sur le volontariat, qui semble bien être l'obstacle principal à l'application du principe de l'égalité des chances"* selon les rapporteurs.

Le rapport propose ainsi la simplification des dispositifs et une clarification de leurs conditions de mise en œuvre. Il préconise aussi de faire une évaluation systématique des actions. Afin de mieux articuler les dispositifs de l'Education nationale et la Politique de ville, Fadela AMARA a entamé les discussions avec l'Education nationale sur le contenu des futurs contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Les propositions pour lutter contre le décrochage scolaire seront aussi abordées avec l'Education nationale lors des Etats généraux sur la sécurité à l'école. Lire le rapport <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/P132RapportCourComptesDispositifs.pdf>

Le Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) revu à la hausse.

En 2010, le FIPD connaît une hausse de 33% par rapport à l'année 2009. Le FIPD d'un montant de 49.1 millions d'euros devra essentiellement être consacré à la vidéo-protection (1ère enveloppe). Les deux autres enveloppes seront consacrées au financement des autres actions de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, portées par les collectivités locales et les associations. Ainsi, 13 millions d'euros de crédits supplémentaires ont été accordés, en plus des 1.1 millions d'euros de report des crédits de l'année précédente. Les projets faisant une demande des fonds du FIPD devront être examinés par les CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) des communes. La circulaire rappelle que les CLSPD devront travailler en étroite collaboration avec le Procureur de la République ainsi qu'avec la PJJ, la DPPCS, le SPIP, l'inspection académique etc. La circulaire invite aussi les préfets à maintenir les travailleurs sociaux, ainsi que les référents des violences conjugales. A noter que la violence conjugale est déclarée « Grande cause nationale 2010 » en France. Par ailleurs, sont exclus du financement : les mesures de prévention et de lutte contre la toxicomanie; les mesures de sécurité routière; les dispositifs d'accès au droit (Maisons de justice et du droit, points d'accès au droit) et les opérations «Ville, vie, vacances». Télécharger la circulaire sur le site du CRPV Guyane.



pôle emploi

La lutte contre l'illettrisme parmi les demandeurs d'emploi.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le Pôle emploi et le Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi Laurent WAUQUIEZ, ont signé le 4 février dernier une convention pour réduire l'illettrisme parmi les demandeurs d'emploi. Selon une étude de l'ANLCI 4,5 millions de personnes auraient des difficultés pour lire et écrire en France. Une campagne de sensibilisation auprès des conseillers du Pôle emploi sera mise en place rapidement. L'ANLCI va concevoir un guide pédagogique, adapté à chaque région, qui sera remis aux 49.000 conseillers du Pôle emploi. Le kit pédagogique permettra aux conseillers de détecter les situations d'illettrisme. L'Etat financera aussi 20.000 formations en 2010, sur les savoirs de base à destination des demandeurs d'emploi.

Droits des étrangers à Mayotte : l'Etat épinglé par la HALDE.

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) vient d'épingler l'Etat pour ne pas avoir respecté le droit à la santé des étrangers. Louis SCHWEITZER, président de la HALDE (avant le remaniement du 23 mars 2010) « *conclut au bien-fondé des affirmations de discrimination dans l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière et de leurs enfants ainsi que des mineurs étrangers en situation irrégulière, ainsi que des mineurs étrangers isolés résidant à Mayotte* ». Les associations AIDES, CIMADE, GISTI et Médecins du Monde avaient saisies la HALDE en février 2008 pour protester contre des dysfonctionnements à Mayotte. Les associations ont constaté qu'en Métropole, les étrangers en situation irrégulière bénéficiaient au bout de trois mois de résidence sur le territoire, d'une aide médicale d'Etat (AME) et d'une couverture médicale, s'ils avaient pu justifier leurs faibles ressources. Ce qui n'est pas le cas à Mayotte. Les étrangers ont uniquement droit à des soins d'urgence. 1/3 de la population est actuellement privé de couverture maladie. Le 24 juin dernier, le Conseil économique et social avait préconisé que la « *réglementation applicable en France métropolitaine sur les conditions d'accès aux soins pour les personnes en situation précaire ou sans titre de séjour soit étendue à Mayotte* ». La HALDE s'appuie sur ces recommandations pour préconiser à son tour, la mise en place de l'AME et de la couverture maladie à Mayotte, sans attendre la départementalisation prévue pour 2011. La HALDE a aussi relevé une « *violation manifeste de la Convention internationale des droits de l'enfant* ». La Haute autorité réclame ainsi que « *les enfants dont les parents se trouvent en situation irrégulière ainsi que les mineurs isolés bénéficient d'une affiliation directe à la sécurité sociale* ».